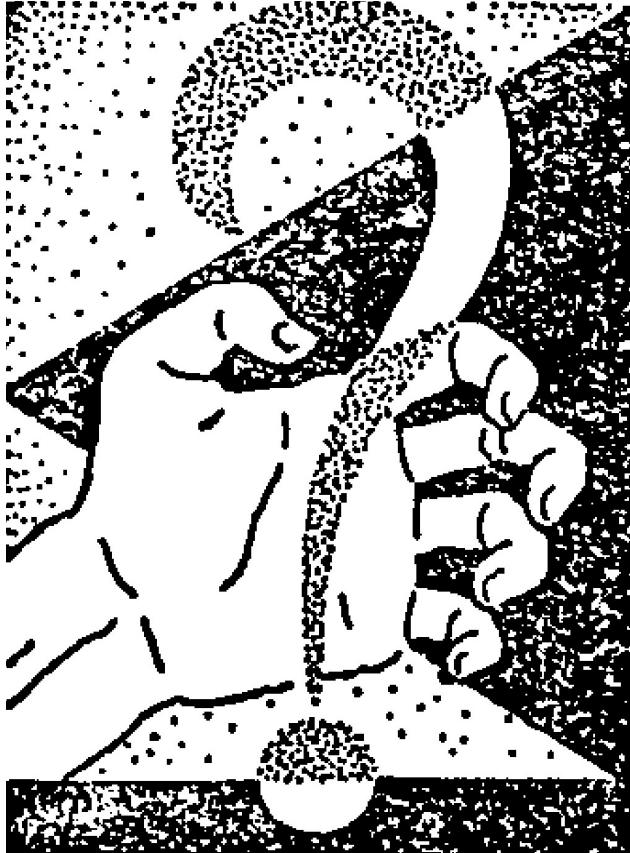


L'INFORMO

Volume 41 • Numéro 4 • Mai 2019



Source : Wikimédia commons

LA DÉMOCRATIE

SOMMAIRE

- 2** L'heure du débat social planétaire?
Thomas Bangobango Lingo
- 8** En y repensant bien...
François Lareau
- 13** Lutte contre le climat -le mouvement grandit toujours, Catherine Pilotte
- 15** Perles départementales
Sylvie Allard
- 18** Démocratie et précarité
Dany Thibault
- 20** La démocratie?
Julie Lecomte
- 24** Décès d'un militant du SEEPM, hommage à Normand Filteau
- 25** Ceci n'est pas un article sur le vote proportionnel
Jean-François Gagnon
- 27** Le Forum jeunesse -Penser la démocratie autrement
Benoit Mercier
- 28** Portrait de la démocratie
Julie Demanche

L'HEURE DU DÉBAT SOCIAL PLANÉTAIRE ?

par Thomas Bangobango Lingo, Économie pour le Comité solidarité internationale du SEEPM

Depuis la Grande Récession, appendice de la crise financière internationale des années 2007-2008 et de la crise des dettes souveraines des pays européens (2010-2013), le débat sur la façon d'entrevoir le monde socioéconomique du XXIe siècle ne cesse de s'approfondir au sein des cercles des décideurs internationaux, tant politiques qu'économiques et sociaux. Pour nombre de nos concitoyens, la Grande Récession est à l'origine d'une époque de grande insécurité sociale, laquelle remet en cause le socle des valeurs sociétales sur lequel s'est érigé le mode de développement occidental en place depuis la décennie 1980. Pour plusieurs analystes, l'actuel XXIe siècle socioéconomique n'est en soi que la suite logique du capitalisme interventionniste de type libéral-démocrate¹ qui voit le jour avec le thatchérisme britannique et le Reaganisme étatsunien. Il s'est imposé dans le sérial international au lendemain de la chute du Mur de Berlin (octobre 1989) et de la désagrégation de l'ex-bloc socialiste (entamée en décembre 1991); les deux événements qui constituent,

avec l'entrée de la Chine (en 2001) dans le giron de l'économie de marché, les signes tangibles de la victoire du modèle de gouvernance occidental sur celui de l'économie planifiée des pays de l'Est.

Et puis, l'on dénote chez plus d'un économiste la conviction que le triptyque «démocratie libérale et représentative, économie de marché (libéralisme économique) et multilatéralisme concerté dans la promotion du commerce et de la finance internationale» s'est révélé au fil du temps comme un puissant vecteur de bien-être matériel et, donc, de progrès social (Shafik, 2018). Cependant, après les dérapages macroéconomiques observés dans certains pays dits de la couronne immédiate autour du noyau dur du monde dominant de l'économie de marché (Chypre, Espagne, Grèce, Irlande et Portugal), les turbulences et la grogne sociales qui sévissent au sein même des pays du noyau dur (le G-7) soulèvent des interrogations quant à la capacité du modèle de développement libéral-démocrate à résoudre les maux de la société contemporaine. Conséquence du climat d'incertitude quant à l'avenir qui sévit dans

SEEPM | fneeq

SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval, Québec H7N 5H9

Tél. (450) 668-1344 | Tél. int. (450) 975-6268 | syndens@cmontmorency.qc.ca

¹ Plusieurs lui préfèrent l'appellation de néolibéralisme.

la plupart de ces pays, ces interrogations expliqueraient entre autres [i] le vote en faveur du BREXIT en Grande-Bretagne (juin 2016), [ii] l'élection de Donald Trump aux États-Unis (novembre 2016), [iii] l'arrivée aux affaires en Italie d'une coalition hétérogène extrême-gauche (*Mouvement 5 étoiles [M5S]* de L. Di Maio) et extrême-droite (*Ligue du Nord* conduite par M. Salvini) (mai 2018) et [iv] le '*mouvement des gilets jaunes*' en France (octobre 2018). Des phénomènes que l'on observe aussi aux Pays-Bas, en Autriche, en Pologne et ailleurs avec l'arrivée aux affaires des partis politiques d'extrême droite ainsi que dans les pays émergents avec Jair Bolsonaro au Brésil (octobre 2018)².

La recherche d'alternatives au mode actuel de gouvernance libéral-démocrate trouve ses origines dans les dysfonctionnements et les défaillances du socle des valeurs sociétales jadis acceptées par tous. De façon concrète, ces derniers se matérialisent [i] par le creusement des inégalités entre les salariés, offreurs de travail, et les détenteurs (offreurs) de capital matériel et financier, d'un côté, et, l'autre côté, la constitution d'un effet sablier au profit des seconds, [ii] par la stagnation du salaire réel à cause entre autres des faibles avancées dans la productivité du travail, mais aussi

des délocalisations off-shore des entreprises et/ou des externalisations off-shore de services (sous-traitances à l'étranger) lesquelles exercent des pressions à la baisse

sur le rythme de création des postes d'emploi, [iii] par le bris de l'ascenseur social érigé durant les Trente glorieuses de l'interventionnisme keynésien (1945-1975) débouchant



² Outre les cas cités, l'on peut relever dans les pays en développement (PED) les manifestations sociales qui ont stigmatisé le printemps arabe des années 2010-2012 en Tunisie, en Egypte et en Libye.

sur une absence de mobilité sociale, [iv] par la révolution digitale qui menace des postes d'emploi jugés jusqu'à présent à faible risque de disparition ainsi que [v] par les enjeux démographiques avec les incidences anticipées sur la population active et, par extension, sur le degré d'absorption de la demande agrégée du territoire examinée et [vi] par les externalités négatives exercées sur les écosystèmes social et environnemental. Une étude du cabinet de consultation McKinsey Global (2016) réalisée dans 25 pays à économie avancée (PÉA) indique que «*de 65% à 70% des ménages (des PÉA) (soit 540 à 580 millions de personnes) ont vu leurs revenus avant impôts et transferts stagner ou baisser entre 2005 et 2014*». Thiemo Fetzer (2018) démontre que les coupes drastiques dans les budgets sociaux sont à la base du vote des régions britanniques en faveur du Parti pour l'indépendance, le fer de lance du BREXIT. Le *Bureau of Labor Statistics* des É.-U. dénote que dans le secteur médical en particulier «*pour un emploi très bien payé de concepteur de logiciels, (correspondraient) six nouveaux emplois mal rémunérés d'auxiliaires de vie ou d'aides-soignants entre 2014 et 2024*» (Shafik, 2018). Et puis, un sondage réalisé en 2018 par l'institut OpinionWay révèle que 60 % des Français ont une mauvaise opinion de la mondialisation, parmi lesquels 58 % sont pourtant des détenteurs de diplômes de grandes écoles. Enfin, une étude de la Fondation Bertelsmann nous

dévoile que, pour 61 % des habitants des PÉA, la mondialisation accroît les inégalités et que pour la moitié de ceux-ci, elle n'est pas du tout bonne pour les salariés.

Sur le plan strictement scientifique, l'idée d'un débat social à l'échelle planétaire est le fruit d'un cheminement que l'on voit se clarifier au fil du temps. Elle commence essentiellement avec Michel Chossudovsky (1992) dans «Les ruineux entêtements du Fonds monétaire international» où il stigmatise les effets désastreux des plans d'ajustement structurel (PAS) sur les économies en développement de l'Afrique et de l'Amérique latine ainsi que sur les économies en transition de l'Europe de l'Est (et de la Russie). Elle se poursuit avec le «Moins de mondialisation va dans le bon sens», l'entrevue accordée par Pierre-Noël Giraud à Alternatives économiques; à la question «*La mondialisation contribue-t-elle au chômage et à la montée des inégalités... ?*», Giraud mentionne que les trois types de mondialisation que nous vivons (celle du numérique, celle des firmes et celle de la finance) sont effectivement «*responsables de la montée des inégalités de revenus (...) elles contribuent à accroître le nombre des chômeurs de longue durée, des découragés qui ne se présentent plus sur le marché de l'emploi et des précaires, autant de personnes que le système économique rejette car il les considère comme des "hommes inutiles"*». Elle culmine avec «Le néolibéralisme est-il

surfait ? (*Neoliberalism : Oversold ?*)» de Jonathan D. Ostry, Prakash Loungani & Davide Furceri (2016) qui questionnent l'efficacité de deux principaux éléments constitutifs de la stratégie d'inspiration libérale-démocrate : l'austérité expansionniste (*un oxymore !*) et la libéralisation du compte financier. Les auteurs y soulignent qu'en dépit d'apporter des gains de croissance



palpables, le creusement des inégalités sociales nuit à l'expansion durable, car il retranche à l'économie des points de croissance. Ce débat social devient quasi-inévitable avec le Rapport 2019 sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, intitulé «Le travail en mutation» où la BIRD³ relève la nécessité d'établir un nouveau contrat social. Ce dernier s'avère quasi-incontournable avec le numéro de décembre 2018

³ La Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la principale composante du Groupe de la Banque mondiale.

de Finances et développement du FMI, intitulé «Le temps de l'insécurité ; repenser le contrat social», où Nemat Shafik, la directrice de la London School of Economics (LES), martèle que «*Il est essentiel de définir un nouveau contrat social pour restaurer un sentiment de sécurité et garantir un soutien politique durable aux économies et aux sociétés ouvertes*».



Sur le plan révolutionnaire, l'idée d'un débat social à l'échelle planétaire surgit après la lecture de «La quatrième guerre mondiale a commencé ; pourquoi nous combattons» (1997) du sous-commandant Marcos. Dans cet article subdivisé en 7 pièces, l'éminence grise du mouvement zapatiste mexicain dénonce entre autres [i] la concentration excessive de la richesse dans les mains du groupe restreint de pays riches du Nord et la répartition de la pauvreté parmi les plus nombreux états du Sud, [ii] la globalisation de l'exploitation du Sud

par le Nord et [iii] l'émigration comme un cauchemar errant pour les ressortissants du Sud qu'il qualifie du reste de «*Étrangers' dans un monde 'sans frontières'*»). Et de conclure que «[puisque] la mondialisation a voulu assembler des pièces qui ne s'emboîtent pas (...), il est nécessaire de bâtir un monde nouveau. Un monde pouvant contenir beaucoup de mondes, pouvant contenir tous les mondes» !!!

La même idée est placée sur l'autel de la réalpolitique ('*realpolitik*') par la tribune de mars 2019 du président français, Emmanuel Macron. Dénommée «*Pour une renaissance européenne*», elle s'articule néanmoins autour des trois thèmes de *la liberté*, de *la protection* et du *progrès social*, lesquels pourraient devenir les axes constitutifs du nouveau contrat social. Plus concrètement, l'on y observe la volonté d'une composante des pays du noyau dur du monde occidental à revisiter la construction de la mondialisation. Au chapitre de la protection en particulier, le président français met en évidence la nécessité d'un «*salaire minimum* (en vue d'instituer) ... un bouclier social garantissant la même rémunération sur le même lieu de travail» et de suggérer «*une préférence européenne, comme le font nos concurrents américains ou chinois*» ('clause de sauvegarde'). Et puis, M. Macron relance entre autres la piste d'une «*banque (...) du climat*» en vue de financer

la transition écologique... (Bfm Magazine, 2019).

Selon nous, le débat citoyen souhaité de tous les vœux n'aura de sens que si sa finalité porte sur la définition et la détermination des contours du contrat social à projeter pour ce XXIe siècle. Cependant, nous devons retenir que sa matérialisation effective sera en soi tributaire de l'aiguillon privilégié par les entreprises et les autres types d'unités de fabrication de biens et de prestation des services (multinationales incluses) en rapport avec les modes d'organisation de la production, de régulation des activités socioéconomiques et de répartition primaire «des fruits et des dividendes de la croissance (la richesse créée)» entre les différents groupes sociaux.

Dans le monde de l'économie de marché d'après la Grande Dépression (décennies 1920 & 1930) le XXe siècle a vu apparaître deux types de contrat social. Durant les Trente glorieuses l'on voit s'ériger le modèle keynésien de l'État-Providence. Ce dernier est en principe bâti autour de l'aiguillon entrepreneurial de l'indexation des rémunérations du travail (spécialisé & non spécialisé) et du capital (matériel et/ou financier) sur le PIB nominal, en général, et sur le taux d'inflation, en particulier. Il se révèle à visage humain puisque son mode de fonctionnement est «*foncièrement partenarial*», l'entrepreneur (privé ou public) se devant de

pourvoir à l'ensemble des actifs (cadres ou manœuvres) un emploi lui conférant la capacité de devenir un potentiel client des firmes et autres unités de production opérant sur un territoire donné. Il est en plus «*socialement inclusif*» dans le sens que le revenu moyen des travailleurs croît dans des proportions quasi-identiques au rythme d'augmentation des marges de profit des détenteurs de capital. Appuyé par l'interventionnisme étatique de type keynésien appliqué par des décideurs d'obédience sociale-démocrate, promptes à adopter des mesures de soutien direct aux particuliers et aux entreprises, le contrat social des Trente glorieuses milite pour la pleine satisfaction des besoins essentiels et pour une insertion efficiente de tous dans les chaînes de fabrication des biens et de prestation des services. On voit se vérifier l'idéal de Nicholas Barr (2018) selon lequel «*une bonne politique sociale exige que les interventions du marché et de l'État se renforcent mutuellement*». Enfin, en conférant aux actifs des emplois à priori «*stables et à vie*», il établit un système d'assistance sociale autofinancé par les cotisations obligatoires et par les impôts sur les revenus des actifs.

La mutation vers le contrat contemporain d'inspiration libérale-démocrate est la résultante de l'effort de la puissance publique à juguler la spirale inflationniste causée par les dysfonctionnements et autres défaillances du modèle

précédent. Toutefois, alors que le contrat des Trente glorieuses voit s'ériger une convergence entre les aspirations sociétales des particuliers-ménages, des entreprises et de l'état, son correspondant libéral-démocrate fait plutôt apparaître une divergence de fond entre les aspirations des ménages et celles des entreprises avec en prime une présomption que l'état milite davantage pour les intérêts des secondes. La recherche par les entreprises de modes alternatifs au financement bancaire des investissements productifs, suite au relèvement par les banques centrales de leur taux d'intérêt directeur, débouche sur un mode de régulation des activités de production «*foncièrement économico-entrepreneurial*». La gestion voulue sociétale du coût du travail par les entreprises et par l'état, au cœur du contrat des Trente glorieuses, cède le pas à une gestion micro-entrepreneuriale du coût du capital financier dans le contrat libéral-démocrate. La maximisation de la valeur actionnariale et celle du rendement financier des entreprises conduisent à ce que le revenu médian des travailleurs ne croisse plus dans des proportions quasi-identiques au rythme d'augmentation des marges de profits des détenteurs de capital. Bien que le caractère «*foncièrement partenarial*» distillé durant les Trente glorieuses persiste, le contrat contemporain s'avère par contre «*socialement sélectif*», car on observe une baisse progressive de la part salariale dans le PIB;

le signe tangible que la répartition primaire d'une richesse globale toujours croissante se fait au détriment des travailleurs, offreurs de ressources humaines, et essentiellement au profit des détenteurs (offreurs) de capital financier et matériel.

Par ailleurs, dans un environnement économique où le revenu disponible des ménages n'est plus indexé sur le rythme d'accroissement du PIB nominal, pour maintenir les niveaux de consommation atteints durant les Trente glorieuses, ces derniers développent un recours permanent à l'endettement. Dans la même veine, nonobstant le caractère peu interventionniste des décideurs libéraux-démocrates, on assiste pourtant à une hausse permanente de l'endettement public et, par extension, du ratio «dette publique (ou dette souveraine) sur le PIB». Il en résulte que la conséquence fonctionnelle du contrat de type libéral-démocrate se résume en un endettement permanent de tous les agents économiques, qu'il s'agisse des entreprises privées ou des ménages à travers l'endettement privé ou de l'état et de ses administrations par l'endettement public. De plus, le fonctionnement «efficient» du modèle exige que cet endettement «quasi-obligé» des agents soit «nécessairement croissant» pour assurer à l'éventuelle phase d'expansion du cycle une croissance auto-entretenue (Aglietta, 2014). En somme, si la spirale inflationniste semble

avoir été le talon d'Achille des Trente glorieuses, l'endettement généralisé est la caractéristique du dysfonctionnement du l'ère libérale-démocrate.

Il s'ensuit que le contrat social projeté devrait dans un premier temps prévoir un correctif, et surtout pas «une thérapie de choc», de la vulnérabilité que suscite tout endettement. Et cela, en gardant en tête que la mouture qu'il prendra sera en fonction du type d'aiguillon privilégié par les unités de production privées et publiques (nationales ou multinationales) dans des environnements macro- et microéconomique présumés à forte prédominance de l'intelligence artificielle; et, donc, à fortes probabilités de pertes d'emploi durant «la période de soudure» précédant la vague d'apparition de nouveaux types d'emploi ('Destruction créative de Schumpeter'). Mais, puisqu'il nous est difficile de prévoir quelle mouture émergera suite au débat citoyen et aux éventuelles contre-initiatives des entreprises, nous ne pouvons dans la présente livraison que formuler le voeu que ce nouveau contrat favorise la convergence des aspirations sociétales tant des particuliers que des entreprises et de l'état, d'un côté, et, de l'autre côté, des travailleurs spécialisés ou non spécialisés et des détenteurs de capital financier et matériel (grands ou petits); et cela tant sur le plan national qu'international. De plus, nous devons nous assurer que les intérêts des PED soient

pris en considération de sorte que ces derniers ne deviennent pas des goulets d'étranglement du fonctionnement efficient du modèle adopté et, enfin, qu'il internalise les éventuelles externalités négatives sur les environnements physique et écologique. Bref, le contrat social à asseoir dans un monde présumé digitalisé, voulu en outre à visage humain, doit mettre en évidence les idéaux sociétaux [i] de l'égalité des chances de chaque citoyen lors de son insertion et de son évolution dans les chaînes de production, [ii] de la juste rémunération de ses compétences, [iii] de la

pleine satisfaction de ses besoins essentiels et [iv] du bannissement de toute dérive vers «la route de la servitude» (F. Hayek), tout comme de toute propension vers le comportement de passager clandestin.

Bibliographie sur demande
(tbangobango@cmontmorency.qc.ca)



EN Y REPENSANT BIEN...

par François Lareau, Biologie



À la rentrée de l'automne 2018, la Direction du Collège a soumis aux départements un questionnaire dans le cadre du Plan directeur des installations. La question B2, *Comment voyez-vous le Collège dans 5 ans et quel est votre souhait principal pour Montmorency?*, m'avait laissé songeur. Pourquoi une échéance si courte lorsqu'il est question de notre vision? Cette question me semblait tellement importante et lourde de sens et de conséquences... À la suite de quelques idées formulées en réunion, on m'a suggéré de rédiger un texte à ce sujet. La réponse de mes collègues fut franchement enthousiaste! On m'a proposé que ce texte soit transformé au «nous», quelques idées furent rajoutées pour en faire une réflexion collective, puis le texte fut soumis en réponse au questionnaire. Je dois mentionner que nous ne pouvons nous réclamer la p.m.aternité et l'exclusivité de toutes ces idées. En cette période de mobilisation environnementale concomitante aux Pacte et aux La Planète s'invite au Parlement de ce monde, Michel Duval, lors d'un exposé

public dans le cadre de la Semaine du développement durable cet hiver au Collège, a aussi évoqué l'immensité perdue du stationnement et la possibilité d'un réaménagement à grande échelle du terrain et des environs du Collège. Des personnes présentes au lancement par le CACE (Comité d'action et de concertation en environnement) des ambassadeur.drice.s en développement durable ont proposé, sous la forme de dessins faits sur un plan du terrain du Collège, diverses idées innovantes et originales quant aux possibilités d'aménagements de notre environnement collectif immédiat. Quoi qu'il en soit, voici nos idées initiales...

Dans ce questionnaire concernant l'avenir du développement du Collège Montmorency, nous avons soulevé en groupe que les agrandissements des dernières années et les adaptations à l'augmentation de la clientèle ont été réalisés à la pièce, en fonction de financements ponctuels, et que notre régime politique d'élections aux quatre ans contribuait assurément à ce manque évident de vision dans le développement à long terme du Collège. D'ailleurs, nous aurions aimé voir la question être la suivante : *Comment voyez-vous le Collège dans 20 ans?*

En considérant l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s au Collège et les populations québécoise et mondiale fortement à la hausse, nous pouvons anticiper que le Collège, avec sa localisation très avantageuse puisqu'il est situé dans une zone tampon entre Montréal (accès métro) et la banlieue (accès voiture), devrait rester longtemps dans le haut du palmarès quantifiant la fréquentation des élèves. La Ville de Laval intègre dans son *Schéma d'aménagement du territoire*, entré en vigueur en décembre 2017, la notion de TOD (*Transit Oriented Development*), soit la densification de l'habitation autour des pôles de transport en commun par ses trois stations de métro et son train de banlieue. Cette situation permet d'entrevoir que la notion de l'accès au Collège devrait être abordée dans une perspective à long terme puisqu'il s'agira d'un enjeu majeur dans le futur.

Nous nous permettons un bref parallèle. Dans les années 60, la création des grands barrages d'Hydro Québec était décriée par plusieurs, notamment à cause du montant des dépenses impliquées et celui des surplus nets de la production énergétique jugés inutiles dans la conjoncture de l'époque. Nous savons aujourd'hui que la



Bosco verticale, Milan

Crédit photo : Paolo Rosselli

vision des dirigeant.e.s d'alors aura permis de positionner le Québec contemporain parmi les grands joueurs dans la production de masse d'énergies renouvelables, au point que la vente d'énergie à nos voisins du Sud et aux autres provinces nous permet aujourd'hui de bénéficier de cette carte majeure dans notre économie.

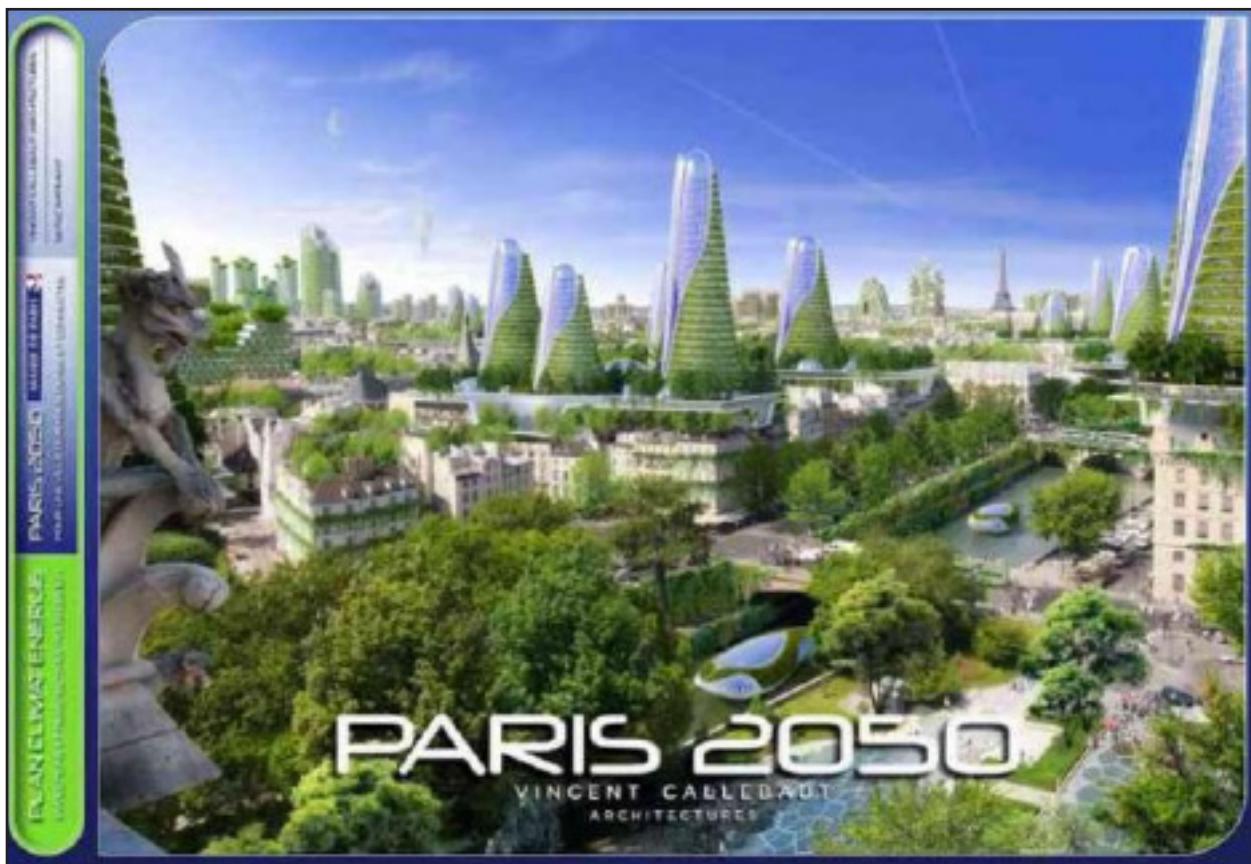
La densification de la région métropolitaine et, plus globalement, la problématique de la surutilisation de l'énergie requiert le même genre de vision. Nous aimerions rappeler avec insistance que l'utilisation outrancière de la voiture et des combustibles fossiles, durant notre courte ère industrielle basée sur le

pétrole, est le facteur principal de dégradation de notre biosphère, du réchauffement climatique et de la perte massive de biodiversité – tristement irréversible - à l'échelle mondiale, en plus de nous coûter environ 25% de nos budgets personnels et collectifs. Les voies de transport vers le Collège ont donc intérêt à être planifiées à l'avance, en partenariat bien sûr avec les autres paliers administratifs, à commencer par la Ville de Laval.

Voici également quelques idées qui nous semblent être des pistes intéressantes de réflexion.

On doit à tout prix tenter de décourager le réflexe que

nous avons de nous déplacer en voiture en solo, à commencer par les jeunes générations. Insistons plutôt sur le fait que les institutions d'enseignement publics doivent porter une attention particulière afin de donner l'exemple dans leurs actions et leurs orientations puisqu'elles ont le double rôle de «former les futur.e.s citoyen.ne.s» et celui d'être des précurseures des orientations collectives. **L'accès au Collège directement en voiture devra tôt ou tard être réduit ou remplacé par d'autres modes de transport à moindre impact environnemental.** Les notions de transport multimodal et de cocktail transport signifient qu'un éventail



de modes de transport doit être considéré et favorisé. Le transport collectif par métro, autobus, train de banlieue, tramway, train léger sur rail, etc. et le transport actif par vélo, vélo électrique, patins à roues alignées, planches à roulette, Segway ou plus simplement la marche doivent être au coeur du développement infrastructurel et des projets urbanistiques à Laval et doivent recevoir une attention particulière quant à la desserte du Collège. Chaque étudiant.e du Collège devrait recevoir dès la

rentrée un portfolio contenant un itinéraire de transport actif (vélo) et un itinéraire de transports en commun personnalisés en fonction de son domicile avec toutes les informations et ressources pertinentes.

Dans le très court terme, **le transport actif doit être priorisé et fortement encouragé pour tous les déplacements de courtes et de moyennes distances**. Ainsi, nous nous rapprocherons des objectifs de réduction de la pollution et de diminution des

maladies liées à la sédentarité. Le réseau de pistes cyclables doit être bonifié, et les pistes doivent être physiquement isolées de la circulation automobile et à sens unique à chaque fois que cela est possible. **Chaque rue, chemin et boulevard doit avoir son propre réseau cyclable, et cela doit être fait en priorité de la circulation automobile** dans toutes les zones urbaines et périurbaines non autoroutières. Le boulevard de la Concorde à l'est du Collège et le boulevard de l'Avenir au sud

du boulevard du Souvenir échappent actuellement à cette réalité, mais sont les voies d'accès immédiates du Collège... N'oublions pas que toutes les villes dans le monde ayant misé sur une offre cyclable qui dépassait la demande ont vu la demande croître dans des proportions intéressantes. Le réseau cyclable, à l'image du Réseau blanc de Montréal, doit être annualisé par un entretien et une infrastructure adaptés. De plus, comme de grandes entreprises privées et gouvernementales l'ont fait, misons sur la construction d'espaces de stationnements intérieurs pour vélos avec casiers, douches, outils et installations de dépannage et infrastructures de sécurité qui permettront de faciliter le transit quotidien à vélo pour tous les étudiant.e.s et membres du personnel habitant à courte et moyenne distance ou plus du Collège. Il serait intéressant à ce propos de savoir quelle est la proportion des personnes fréquentant le Collège qui habite à 15 km ou moins de celui-ci. De telles installations favoriseront aussi la poursuite des modes de transport actifs durant l'hiver, alors qu'ils sont nécessairement un peu plus contraignants.

L'année 2018 a vu le nombre et la qualité des installations cyclables à Laval augmenter fortement, et il est dans les plans de la Ville de poursuivre dans cette veine. La Ville offre en ce sens et depuis 2018 une aide de 400\$ à l'acquisition de vélo électrique. Cette direction est

la bonne, et nos revendications doivent aussi aller dans ce sens.

Dans un autre ordre d'idées, tout l'espace disponible aux voitures dans le stationnement du Collège ne l'est actuellement pas pour d'autres bâtiments, pavillons, installations réservées aux loisirs, aux sports, aux apprentissages, aux parcs, à la végétation et à la détente, etc. La proportion de l'asphalte sur le terrain du Collège le fait ressembler au tant critiqué modèle des gros centres d'achats... Pourquoi ne pas en reprendre une certaine superficie et ainsi créer un petit arboretum sur le terrain du Collège au plus grand bénéfice des populations montmorencienne et lavalloise? Pourquoi encore ne pas avoir une petite station météorologique expérimentale, des installations d'énergies renouvelables de moyenne ampleur, quelques équipements d'astronomie, une piste de ski de fond en hiver et de course en été en périphérie du terrain et une station de fitness urbain comme dans certains parcs? Est-ce parce que nous manquons d'espace? ... Une introspection sérieuse devrait nous donner la réponse : nous sommes pour la plupart soumis.es à la dictature de l'automobile, nous en sommes intoxiqué.e.s. Mais nous pouvons changer; d'autres l'ont fait.

Certaines villes européennes (Pontervedra, Espagne) ont exclu de leurs rues la circulation automobile. Le stationnement est en

périphérie et le transport en commun et celui actif sont modernes et efficaces dans les limites de la ville. Cette formule sera appliquée bientôt à plus de 130 villes espagnoles. Dès 2030, les voitures dites thermiques (avec moteur à combustion) devraient aussi être interdites à Paris. En regard de ces formules et dans l'optique d'améliorer la qualité de vie au Collège Montmorency à moyen et à long terme, **il devrait être envisagé de transformer en un parc et en sentiers piétonniers et cyclables le segment du boulevard de l'Avenir situé entre Concorde et du Souvenir**, ce qui favoriserait ainsi la mobilité et la sécurité entre le métro, l'Université de Montréal, le Collège Letendre et le Collège Montmorency, en plus de créer pour ces institutions un milieu vie de meilleure qualité, plus vert, moins stressant et plus humain... **Il devrait être envisagé de construire des stationnements automobiles municipaux à l'extérieur de la périphérie de ce Quadrilatère du savoir** et d'avoir des voies piétonnes et cyclables privilégiées, protégées des intempéries et à chaussées chauffantes l'hiver, dont certaines à motorisation électrique (comme dans les aéroports) et avec navettes carboneutres entre ces points d'accès automobiles et le Collège, ce qui permettrait un accès rapide, efficace et sécuritaire pour toutes et tous, sans égard à sa condition.

D'ici là, il faut augmenter dans le court terme le tarif annuel du stationnement du Collège qui est très bas et qui ne constitue pas un incitatif à utiliser d'autres moyens de transport. Une estimation sommaire nous indique qu'il est probablement plus cher de se déplacer au Collège en transports en commun que d'utiliser sa voiture une fois les coûts fixes assumés. Le tarif pourrait toutefois être réduit pour les véhicules électriques ou ayant un faible impact environnemental. Les montants supplémentaires recueillis pourraient servir, par exemple, à l'aménagement de stationnements à vélos sécurisés tout autour du Collège, à l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique, etc. L'accès au stationnement pourrait se faire par des guérites automatisées avec carte à puce, ce qui permettrait de réduire les frais de gestion du stationnement et dégager plus de revenus pour soutenir des projets de déplacement durable. Tout comme certains campus universitaires québécois l'ont déjà instauré, les titres de transports en commun devraient être gratuits pour tous les étudiant.e.s et faire partie intégrante de leur admission au Collège. Le personnel du Collège devrait aussi avoir accès à des incitatifs sérieux pour les transports en commun, tels que des titres gratuits ou réduits, des mécanismes fiscaux avantageux, etc. Le Collège pourrait aussi souscrire au programme Opus collectif qui donne des rabais

sur les titres de transport. Si un tel incitatif fonctionne, il pourrait même y avoir une politique de transport alternatif : le montant qui est donné aux employé.e.s utilisant le transport en commun pourrait être utilisé pour l'achat ou l'entretien d'un vélo!

Une volonté affirmée de la communauté montmorencienne d'aller dans ces directions ne peut être qu'un catalyseur du changement de paradigme dont la mise en œuvre est incontournable si nous voulons nous donner une maigre chance d'éviter les pires scénarios planétaires en tentant d'atteindre les cibles proposées par le GIEC de -45% de GES d'ici 2030 par rapport à 2010 et celles d'une civilisation carboneutre d'ici 2050.

Ce changement de paradigme de la ville-auto à celui de la ville à faible impact environnemental demande nécessairement un effort de conviction pour affronter ces changements, mais **nous devons toutes et tous miser sur une qualité de vie globale supérieure insoupçonnée à laquelle nous aurions accès dans le futur.** Participons à cette mouvance par nos revendications et notre vision du Collège!

Telle est notre ébauche de suggestions quant à notre vision d'un Collège Montmorency urbanisé de façon moderne, en accord avec la nature et l'humain, et ce, dans une

perspective de durabilité du capital naturel dont nous faisons toutes et tous partie, ne l'oublions pas.

Professeur.e.s de Biologie :
 Véronique Arseneau
 Geneviève Bernier
 Christian Bleau
 Marie-France Cailloux
 Marc-Olivier D'Astous
 François Fournier
 François Lareau
 Ariane Lavoie
 Julie Lecomte
 Catherine Pilote
 Mirco Plante
 Gaëlle Ramdine
 Stéphanie Roy
 Stéphanie Thibodeau



LUTTE CONTRE LE CLIMAT - LE MOUVEMENT GRANDIT TOUJOURS

par Catherine Pilotte, Biologie, pour le Comité environnement



Depuis la sortie publique du rapport alarmant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et alors que les gouvernements restent inactifs face à l'urgence de la situation, de nombreux mouvements protestataires et revendicateurs s'organisent. Ces regroupements présentent tous des demandes similaires : un plan d'action concret pour limiter les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 afin d'éviter ainsi l'augmentation de la température moyenne globale de 1,5°C prévue par les scientifiques.

Sur la scène mondiale, le mouvement [EARTH STRIKE](#) demande également la préservation des habitats sauvages de même que l'arrêt des coupes en forêt tropicale. Il demande aussi aux leaders gouvernementaux que les 100 compagnies émettrices des plus grandes quantités de gaz à effet de serre sur la planète soient tenues responsables de leurs actes. Les différentes actions de protestations culmineront vers une grande manifestation le 27 septembre 2019.

La jeune militante suédoise Greta Thunberg ne cesse aussi de faire parler d'elle, particulièrement

depuis son passage à la conférence annuelle des Nations unies sur les changements climatiques (COP 24) où elle demande aux dirigeant.e.s de repenser le système où les riches s'enrichissent aux détriments de la protection de la biosphère. Elle leur reproche de ne pas reconnaître l'urgence de la crise climatique. Son mouvement de grève étudiante pour le climat, #schoolstrikeforclimate, s'est étendu rapidement sur la scène internationale, pour connaître un écho sans précédent ici au Québec, où près de 150 000 étudiant.e.s étaient en grève le 15 mars.

Au Québec d'ailleurs, la lutte sur les questions environnementales n'est pas chose nouvelle, mais

récemment de nouvelles initiatives font énormément parler d'elles partout dans la province. En effet, le mouvement citoyen La planète s'invite au parlement a été formé en septembre 2018 en réaction à l'absence des enjeux et des questions climatiques dans la campagne électorale québécoise. En plus de demander un plan d'action au gouvernement Québécois, ce mouvement demande l'arrêt de toute activité liée aux hydrocarbures sur le territoire ainsi que la mise en place d'une campagne de sensibilisation pour que la population entière soit bien informée des possibles dérèglements locaux causés par les changements climatiques.



C'est aussi plus de 270 000 citoyen.ne.s qui ont signé Le Pacte pour la transition énergétique et qui se sont engagé.e.s ainsi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour les deux prochaines années en posant des gestes concrets. En signant ce pacte, les citoyen.ne.s demandent également au gouvernement de s'engager par un peu plus de dix mesures concrètes pour préserver le climat et la biodiversité.

Le Jour de la Terre, un mouvement de sensibilisation aux enjeux environnementaux, est maintenant actif dans 193 pays et très présent au Québec. Cette année, nous célébrerons à cet effet une Semaine de la terre qui culminera vers une grande manifestation le 27 avril. Près de 400 organismes communautaires appellent leurs membres à se mobiliser pour cette journée.

Enfin, le parti politique Québec Solidaire a récemment lancé un ultimatum au gouvernement Legault ciblant octobre 2020. Il est demandé que le gouvernement présente un plan de transition économique crédible aux citoyen.ne.s. Le non-respect de cet ultimatum entraînera des perturbations importantes au sein de l'Assemblée nationale.

Pour signer le Pacte ou l'Ultimatum 2020 ou pour plus d'informations :

<https://archive.ipcc.ch/>

<https://www.earth-strike.com/>

<https://www.facebook.com/laplaneteauparlement/>

<https://www.lepacte.ca/>

<https://ultimatum.quebecsolidaire.net/>

<https://www.jourdelaterre.org/>



Bien gentiment et de manière toute anonyme pour sourire en cette fin de session :
perles d'un département, variations sur un même thème
Par Sylvie Allard, Administration, techniques administratives

Je n'ai pas le bon examen!

Examen de mi-session en Droit pour des étudiant.e.s en première année, 2ième session.

Groupe auquel j'avais enseigné à la 1ière session le cours Introduction au contexte juridique.

Ces cours sont rattachés à des compétences qui seront évaluées par l'autorité des marchés financiers (examen provincial par l'AMF) à la fin de leur DEC.

Les consignes sont toujours données au début de la session, au moment de la remise des plans de cours. Je «roule» à 3 ou 4 examens simultanément puisque ces examens sont faits de réponses à choix multiples avec quatre réponses possibles et pas de «aucune de ces réponses» ou de «toutes ces réponses». Les élèves doivent en choisir une.

Pour cette raison, essayer de copier sur le voisin devient difficile... Alors que je termine à l'avant de la classe de passer les examens, un étudiant de la première rangée lève la main. Je m'approche de lui et il me dit à voix basse : «Madame, je crois que vous vous êtes trompée! Je n'ai pas le même examen que mon voisin?» Je lui réponds : «tu es sérieux là» et lui de rajouter «oui, regardez!»

C'est une première! Un étudiant m'avoue candidement qu'il a essayé de tricher!

Je n'ai pas les bons manuels!

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai une évaluation vers la 7ième semaine de type examen. Cette fois-là le cours est aussi rattaché à des compétences qui seront évaluées ultimement par l'autorité des marchés financiers à la fin de leur DEC. Cela fait donc au moins 7 semaines que nous travaillons, théorie et cas pratiques, avec les deux manuels distribués par l'AMF en vue de l'examen.

Le matin de l'examen qui a lieu à la 2ième période du matin, une étudiante m'écrit : «Madame Allard, je viens de réaliser que je n'ai pas acheté les bons manuels pour le cours et l'examen, est-ce que vous pouvez me passer les vôtres?»

Ma réponse : «Tu as étudié avec quoi durant les 7 dernières semaines?»

Je ne trouve pas le bureau de mon prof!

Dans notre espace professeur.e.s, nous sommes 6 professeur.e.s. Normalement, quand le téléphone extérieur sonne, nous regardons d'abord si c'est notre poste et puis nous laissons l'appel dans la boite

vocale du ou de la professeur.e concerné.e. Un jour, par réflexe, quand le téléphone a sonné, j'ai répondu sans regarder pour qui était l'appel.

-... Bonjour, je suis la mère de X qui est élève de madame Y, savez-vous par où il doit passer pour trouver son bureau?

-Madame Y, qui est effectivement dans le même bureau que moi, est simplement sortie quelques minutes. Votre fils... il est où actuellement?

-Il est au cégep!

-Et vous, vous êtes où?

-À la maison!

-Et votre fils, a-t-il un cellulaire?

-Bien sûr, comment aurait-il pu m'appeler!?

-Attendez, si je comprends bien, votre fils de 18, 19 ans ou plus vous a téléphoné pour que vous téléphoniez à son prof pour savoir où était son bureau et ce, à la 5ième semaine de cours? Madame, rappelez votre fils et dites-lui qu'il appelle lui-même son prof ou encore qu'il demande à n'importe quelle personne ou à un agent de sécurité!

Manifestation d'



Le 27 avril 2019

L'INFORMO, mai 2019

Crédits photos : La planète s'invite au Parlement
Photographes : Yvon Monette, André Querry et David Lamontagne



DÉMOCRATIE ET PRÉCARITÉ

Par Dany Thibault, Science politique



«Démocratie» est aujourd’hui un de ces termes fourre-tout suscitant instinctivement l’adhésion, sans réflexion critique.

En effet, qui est contre la démocratie? Qui oserait se positionner publiquement à l’encontre d’un tel principe? Fort peu de gens¹. Tout au plus, on se dira contre une forme particulière de démocratie. Celle de l’Autre, évidemment².

Quand des régimes aussi différents, sinon opposés, que ceux de la Chine, de la Corée du Nord, de l’Allemagne ou du Québec se réclament d’un même principe, une réflexion s’impose. Le canon convenu et occidentalocentré de la science politique et des sciences humaines occidentales fait remonter l’innovation démocratique à la cité d’Athènes durant l’Antiquité. Selon le mythe, savamment entretenu par maints politiciens et manuels académiques, la démocratie y serait née puis disparue,

pour ne renaître de ses cendres (tel un phénix!), dans une édition revue et améliorée, qu’à la fin du 18e siècle avec les Révolutions américaine (1776) et française (1789). De la Révolution haïtienne de 1791, menée par des esclaves, on ne dira généralement pas grand-chose.

Or, pour plusieurs observateurs scientifiques, cette prétendue «renaissance» de la démocratie n’est pas tant une renaissance qu’une campagne de marketing politique ayant particulièrement bien réussi³. Que ce soit Platon, Aristote, Machiavel, Hobbes, Locke, Montesquieu ou encore Rousseau, aucun de ces penseurs de la politique n’aurait considéré notre régime représentatif actuel comme une démocratie. Pis encore, ceux qui sont aujourd’hui considérés comme les Pères de la démocratie en France et aux États-Unis (l’abbé Sieyès, John Adams, James Madison, etc.) sont précisément de ceux qui s’opposaient à la démocratie⁴. En effet, de sa «naissance»

³ Pour de plus amples explications, l’on pourra se référer notamment à DUPUIS-DERI, Francis, *Démocratie. Histoire politique d’un mot*, Montréal, Lux Éditeur, 2012, 456 p.

⁴ A titre d’exemple, le passage suivant de l’Abbé Sieyès : «Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n’ont pas de volonté particulière à imposer. S’ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses repré-

sentants.» (Discours du 7 septembre 1789)

⁵ La majorité de la population était toutefois exclus de la citoyenneté, notamment femmes, esclaves et métèques. Selon certaines estimations, seulement 10% de la population d’Athènes possédait la citoyenneté.

à Athènes jusqu’au début du 19e siècle, «démocratie» est une étiquette repoussoir. Le «démocrate», c’est l’Autre. C’est celui qui veut la ruine du pays. En pensant confier le pouvoir aux citoyens, il s’imagine bien faire, mais il le confère en réalité à la foule, ce «gros animal» à la merci des démagogues selon Platon.

Alors, qu’est-ce que la démocratie? Selon Jacques Rancière, la démocratie n’est pas un régime politique, mais bien un principe; un principe vers lequel on peut tendre, ou non. Ce principe est celui de l’égalité, de l’horizontalité du pouvoir. L’«innovation» athénienne consiste à confier le pouvoir à tous ceux qui n’ont pour titre à gouverner que leur citoyenneté. Pas aux plus riches, aux plus forts, aux plus beaux, aux plus brillants, mais aux citoyens, aux simples citoyens. Bref, l’idée démocratique consiste à attribuer le pouvoir à n’importe qui, ou presque⁵, d'où l’importance du tirage au sort comme technique égalitaire de sélection des postes à Athènes durant l’Antiquité. Dans un tirage au sort, toutes et tous disposent d’une égale probabilité de l’emporter. Par contraste,

l'élection a traditionnellement été pensée comme une mesure aristocratique consistant à désigner «les meilleur.e.s» et donc une élite⁶.

La démocratie n'est pas tant un régime politique qu'un principe, un principe égalitaire qui s'étend bien au-delà de ce qui est habituellement considéré comme tel au sein des démocraties «représentatives» contemporaines. Alors que la démocratisation est souvent présentée dans les médias comme une lutte à mener à l'étranger, elle reste pourtant à faire ici, dans la sphère politique, et aussi au-delà. En effet, alors que plusieurs constatent un accroissement du temps de travail et une difficulté toujours plus grande à se couper du travail, notamment dû au fait des transformations technologiques, la «démocratie au travail» se fait toujours attendre. Et à l'aube des négociations de notre prochaine convention collective, il serait bon de ne pas perdre de vue ce lien intrinsèque entre démocratie et égalité.

Certes, il existe des situations plus à plaindre que la nôtre. S'il est vrai que nos structures départementales, fondées sur un idéal de gestion collective⁷, insufflent une cer-

taine dose de démocratie au sein de notre travail, nous sommes encore loin de la coupe aux lèvres. D'abord, parce qu'au nom de la «bonne gouvernance», de l'«assurance-qualité» ou d'une autre de ces expressions quasi orwelliennes, les professeur.e.s voient leur travail et leur enseignement encarcanés par une quantité toujours plus grande de règles et d'obligations sur lesquelles ils et elles n'ont souvent que bien peu de prises et aussi parce que la précarisation de la condition enseignante vient amplifier quantitativement et qualitativement un problème démocratique déjà présent⁸ : la différence de statuts entre enseignant.e.s permanent.e.s, précaires et chargé.e.s de cours. Il s'agit là d'un enjeu fondamental.

Pour Aristote, la liberté politique consiste en la possibilité de gouverner et d'être gouverné, tour à tour. Bien qu'il n'y ait aucune hiérarchie entre les professeur.e.s d'un département, celui-ci n'est composé que des professeur.e.s à l'enseignement régulier, excluant de facto les chargé.e.s de cours de la gestion par les pairs. Et si, à travers les luttes syndicales, l'égalité a été clairement établie entre tous les membres d'un département, y compris la coordination départementale⁹, les pres-

sions récurrentes de l'employeur lors des négociations appellent à la vigilance.

Par ailleurs, en plus de l'intense stress vécu session après session par rapport à la tâche, la précarisation a pour effet de rendre inapplicables pour plusieurs certaines clauses de la convention collective. Par exemple, les échanges intercollèges, les congés à traitement différé et, à toutes fins pratiques, les programmes volontaires de réduction de temps de travail sont inaccessibles aux professeur.e.s.

L'idéologie néolibérale, à laquelle ont adhéré tous les partis gouvernementaux au Québec depuis au moins le milieu des années 90, sape les fondements égalitaires et délibératifs de la démocratie¹⁰. De par sa mise en concurrence de tout avec tout (des travailleur.euse.s, des universités, des établissements de santé, etc.), au nom de l'efficience ou de l'optimisation de processus, elle amène chacun de nous à considérer l'autre comme un.e compétiteur.trice, voire un.e adversaire. Les compressions budgétaires récurrentes que nous vivons ne font qu'accentuer ces dynamiques.

Souvenons-nous-en.

⁶ Formé des particules grecques aristoï (les meilleurs) et kratos (pouvoir/gouvernement), aristocratie renvoie littéralement au «gouvernement des meilleurs» et donc au gouvernement d'une élite.

⁷ FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, Regard sur les départements, <https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/2016-11-Formation-departements.pdf>, consulté le 5 avril 2019.

⁸ VALLEE, Pierre, «40% de la fonction publique serait à statut précaire», Le Devoir, 20 avril 2016, <https://www.ledevoir.com/economie/469316/sfpq-40-de-la-fonction-publique-seraient-a-statut-precaire>, consulté le 5 avril 2019.

⁹ FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC, Regard sur les départements, <https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/2016-11-Formation-departements.pdf>, consulté le 5 avril 2019.

Formation-departements.pdf, consulté le 5 avril 2019.

¹⁰ BROWN, Wendy, Défaire le démos. Le néolibéralisme, une révolution furtive, Paris, Éditions Amsterdam, 2018, 288 p.

LA DÉMOCRATIE?

Par Julie Lecomte, Biologie



Je n'ai pas voté pour l'équipe de François Legault et je suis loin d'être la seule. Le 1er octobre 2018, la Coalition avenir Québec l'a emporté avec seulement 37,42 % des votes. Nous sommes donc 62,58% des 4 099 623 Québécois.es majeur.e.s ayant pris la peine d'aller voter qui n'ont pas voté pour eux. Pourtant, ils et elles se sont retrouvé.e.s majoritaires avec 74 élus.e.s¹ sur les 125 député.e.s...

Je n'ai pas voté pour l'équipe de Justin Trudeau non plus. Encore là, le 19 octobre 2015, le Parti libéral du Canada a remporté 184 /338 sièges² avec seulement 39,5% des votes valides³.

C'est ainsi que nos deux paliers de gouvernement, le provincial et le fédéral, se retrouvent majoritaires, et nous ne devons ceci qu'au fait que chacun.e de nos député.e.s est élu.e au suffrage universel selon un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour.

En campagne électorale, puis à son premier discours du Trône, Justin Trudeau s'était engagé à réformer le mode de scrutin. Estimant qu'il n'y avait pas de consensus dans la population canadienne, il fait cependant volte-face. Lorsqu'il a donné son mandat à la ministre des institutions démocratiques Karina Gould en janvier 2017, le premier ministre a d'ailleurs précisé que «[l]a modification du système électoral ne fera pas partie de [son] mandat⁴».



L'organisme Mouvement démocratie nouvelle (MDN)⁵ est une organisation citoyenne de toutes allégeances qui milite depuis 1999 afin de défendre le droit à une représentation juste et équitable. La campagne «Chaque voix compte», qui a débuté en 2016, a mené à une entente transpartisane⁶ signée le

9 mai 2018 par la Coalition avenir Québec, le Parti québécois, Québec solidaire et le Parti vert du Québec. Ce document précise que des travaux seront effectués afin de proposer aux Québécois.es le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales. Ils et elles s'engagent donc à déposer un projet de loi rassembleur au plus tard le 1er octobre 2019.

En campagne électorale, François Legault a lui aussi affirmé qu'il avait l'intention de réformer, rapidement après son élection, le mode de scrutin au Québec. Comme c'est Sonia Lebel qui a hérité du ministère de la Justice, c'est donc à elle que revient l'épineux dossier de la réforme du mode de scrutin. Dans une entrevue accordée à l'émission les coulisses du pouvoir à Radio-Canada le 4 novembre 2018⁷, la ministre Lebel a réaffirmé que la commande du premier ministre Legault est claire : un projet de loi pour réformer le mode de scrutin dans la première année du mandat caquiste, et tout ça dans le but de pouvoir le mettre en place à temps pour la prochaine élection du 3 octobre 2022.

¹ https://www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/resultats_2018.php

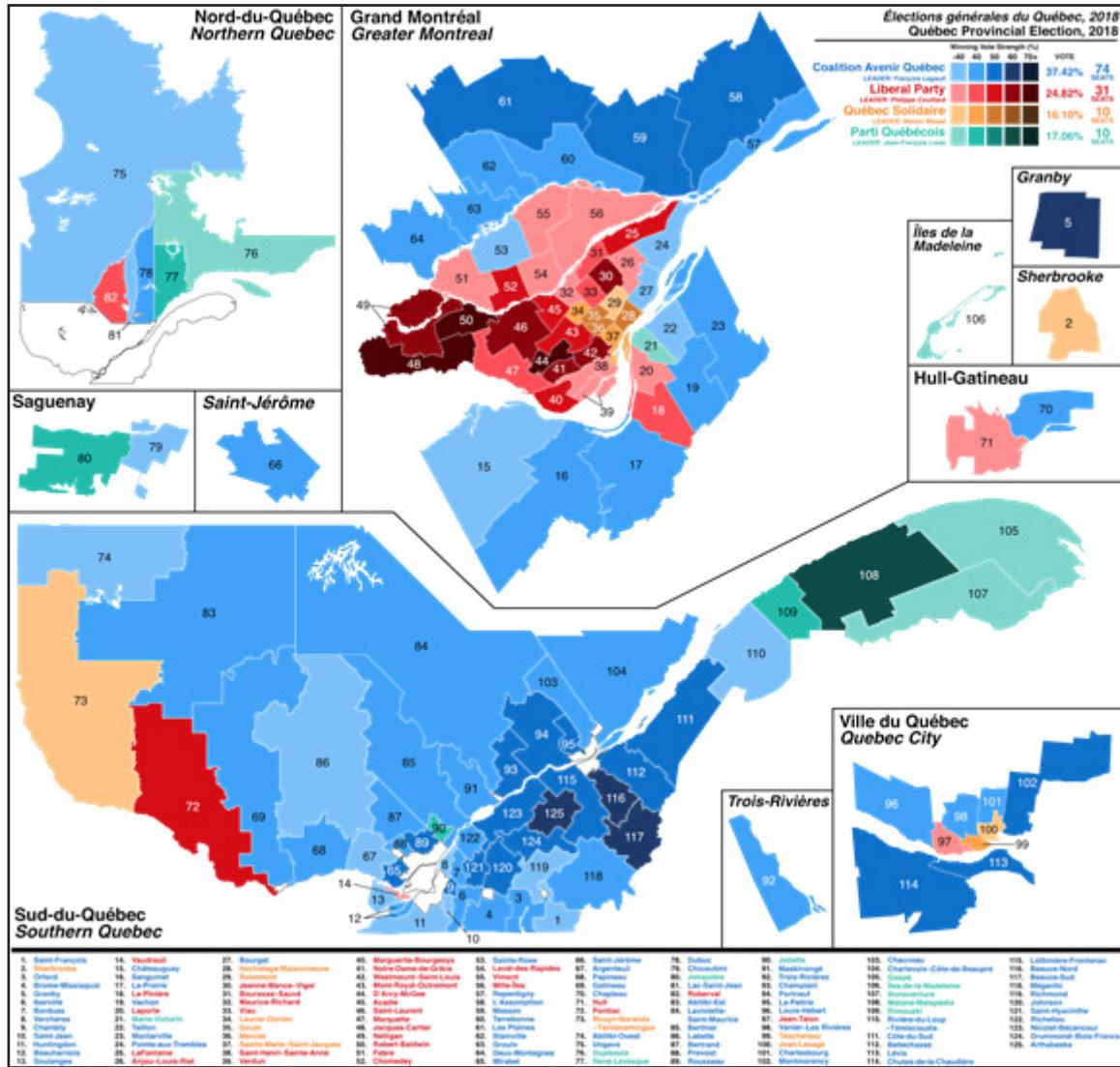
² <https://www.elections.ca/res/rep/off/ovr2015app/41/table7F.html>

³ <https://www.elections.ca/res/rep/off/ovr2015app/41/table9F.html>

⁴ <https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-institutions-democratiques>

⁵ <https://www.chaquevoixcompte.com/#anchoradvantages>

⁶ <https://drive.google.com/file/d/1mOM2Xpw5aaqBKCe6SuqEwxJMqfaZbVg5/view>



Résultat des élections générales du Québec en 2018.

DrRandomFactor — Travail personnel

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/02/Quebec_general_election_2018_-_Results_by_Riding.svg

Tous les regards étaient d'ailleurs tournés vers l'Île-du-Prince-Édouard le 23 avril 2019, car en même temps que leurs élections provinciales, il y avait le premier référendum sur le mode de scrutin au pays. Les électrices et les électeurs avaient à se prononcer sur une éventuelle réforme pour passer à la proportionnelle mixte. Cette réforme ne se fera pas pour le moment. Une mince majorité d'électrices et d'électeurs a rejeté la proposition, le «oui» récoltant 49 % du suffrage contre 51% pour le «non». Toutefois, 15 circonscriptions souhaitaient ce changement et seulement 12 circonscriptions ont voté contre. Pour que le résultat soit contraignant pour le gouvernement, il fallait cependant que 17 circonscriptions votent «oui» afin

d'obtenir plus de 50% des votes exprimés selon Gerald Mitchell, le commissaire au référendum⁸.

Le gouvernement caïste semble tenir ses promesses tant pour la réforme du mode de scrutin que pour l'encadrement du port des signes religieux par les employé.e.s de l'État en position d'autorité. Le premier ministre Legault s'est d'ailleurs adressé le 31 mars dernier à la nation pour expliquer le projet de loi no 21, la Loi sur la laïcité de l'État : «Il est temps de fixer des règles, parce qu'au Québec, c'est comme ça qu'on vit⁹». Dans son allocution, je n'ai pas eu l'impression qu'il s'adressait à moi et je me suis plutôt demandée pour qui il nous prenait toutes et tous... Il semblerait néanmoins qu'une majorité de Québécois.es appuie ce projet de loi. La CAQ, étant confortablement majoritaire à l'Assemblée nationale, se croit légitime dans toutes ses actions, mais la majorité a-t-elle toujours raison?

Je suis une personne intelligente et éduquée. Je suis enseignante de biologie et j'ai fait de longues études universitaires. Je lis les journaux, j'ai voyagé dans le monde et je m'intéresse à l'actualité. J'habite en ville depuis longtemps, donc je

⁸ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1165839/elections-ile-prince-edouard>

⁹ <https://www.ledevoir.com/videos/551135/laicite-francois-legault-s-adresse-aux-quebecois>

côtoie une grande diversité culturelle tous les jours. J'ai aussi de la famille qui habite en région, loin de la ville et de ses habitant.e.s de toutes origines, et certains d'entre eux sont beaucoup moins ouverts d'esprit devant la diversité culturelle qui me semble si normale. Un oncle faisait tantôt une publication Facebook qui trahissait des propos xénophobes par manque d'information : «Si tu es un vrai Québécois et que tu refuses qu'on bafoue tes valeurs, partage...» Comme pour cette majorité de Québécois.es qui semblent souhaiter enlever à certaines personnes leur droit individuel de liberté de religion, droit qui est pourtant garanti par la Charte¹⁰, je ne crois pas que mon oncle est une mauvaise personne. Je pense qu'il est seulement mal informé et qu'il a peur. Toutefois, la Charte des droits et libertés de la personne n'existe-t-elle pas justement pour éviter que la majorité bafoue les droits des minorités?

Malgré mon éducation et ma conscientisation, je ne suis pas certaine de tout comprendre exactement du mode de scrutin proportionnel compensatoire mixte régional¹¹. Une chose me semble pourtant sûre, cela risque d'être bien plus compliqué dans l'isoloir. Il y aura une partie des député.e.s élue.e.s dans leurs circonscriptions,

¹⁰ <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs-C-12>

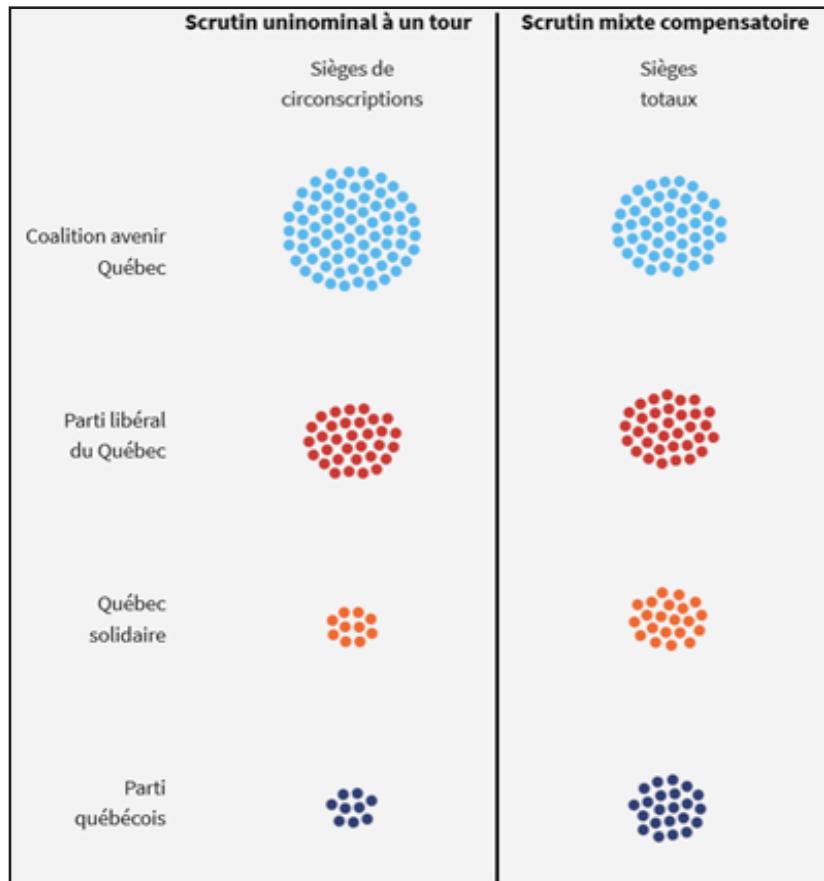
¹¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1101132/le-mode-de-scrutin-proportionnel-mixte-pour-les-regions-en-cinq-questions>



le reste des député.e.s étant compensatoire. Ils et elles seraient donc distribué.e.s selon le pourcentage des votes obtenus pour chaque parti qui devra alors avoir une liste régionale de candidat.e.s pour ces sièges compensatoires. Selon le DGE, il faudra peut-être aussi que la carte électorale soit redessinée afin d'éviter que certaines régions perdent leur poids démocratique à Québec, mais les organismes régionaux ne semblent pas d'accord.

Bon... Est-ce que c'est parfait? Évidemment, non. Aucune démocratie n'est parfaite, mais ce mode ne serait-il pas à tout le moins le plus parfait des modes de représentation imparfaits? C'est ce que semblent dire les expert.e.s, notamment ceux et celles qui militent pour le MDN, et je suis encline à les croire.

J'habite à Laval depuis que je suis prof à Montmorency. Ma circonscription (56 sur la carte) est tellement libérale que c'est l'une des rares que la CAQ n'a pu ravir. Je vais voter scrupuleusement à chaque élection, car c'est important pour moi. Le candidat que j'ai appuyé n'a obtenu que près de 13% des votes. Je savais que ce serait, encore et comme à la majorité des élections où j'ai voté depuis que j'ai dépassé 18 ans, une élection que je perdrais. Il n'est donc pas étonnant que les taux de participation soient si bas (66,45% au provincial¹² en



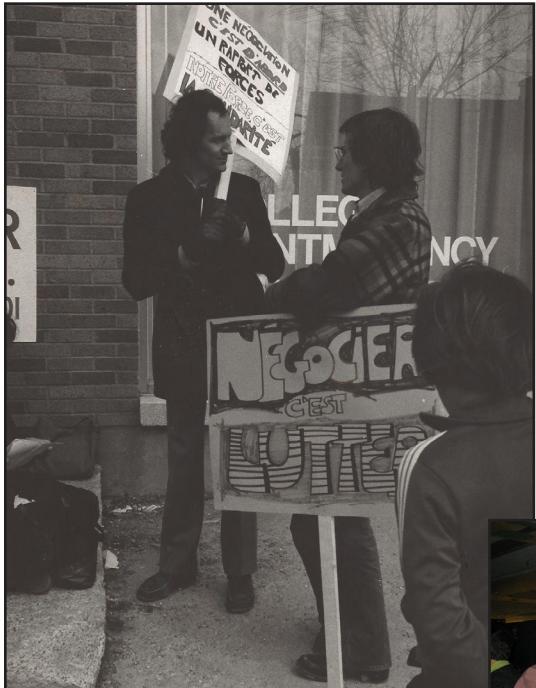
Comparaison de la distribution des sièges à l'élections du Québec en 2018 selon le mode de scrutin actuel (uninominal à un tour) et selon le modèle proposé (scrutin mixte compensatoire). Image adaptée de source : <https://ici.radio-canada.ca/special/2018/elections-quebec/resultats-proportionnelle-mixte-compensatoire-mode-scrutin/index.html>

2018; 68,3% au fédéral¹³ en 2015)... Si le vote de chacun.e avait réellement un poids dans la balance, peut-être que les gens se sentirait plus concernés?

¹² https://www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/resultats_2018.php



DÉCÈS D'UN MILITANT DU SEEBCM HOMMAGE À NORMAND FILTEAU (1946-2018)



Le 6 décembre dernier, et après avoir combattu longtemps un cancer de l'œsophage, est décédé M. Normand Filteau, enseignant en Philosophie au Collège Montmorency d'août 1973 à septembre 2005.

Nous tenons à rendre hommage à M. Filteau qui a aussi été pendant de nombreuses années un militant fidèle sur lequel le SEEBCM pouvait toujours compter. Il fut notamment membre de l'exécutif à quatre reprises, soit en tant que responsable du CRT pour les années 1976-1977, 1977-1978 et 1981-1982 ainsi qu'à titre de responsable de l'information en 1990-1991.

M.Filteau était particulièrement reconnu pour sa rigueur au travail et pour son jugement avisé, des qualités fort appréciées dans un comité exécutif.



CECI N'EST PAS UN ARTICLE SUR LE VOTE PROPORTIONNEL

Par Jean-François Gagnon, Mathématiques



Depuis que l'Homme est Homme

Depuis que l'Humain est Humain

Nous sommes pris.

Nous, c'est vous et moi, c'est le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Montmorency, mais ce sont aussi les associations, les groupes, le peuple canadien, l'Occident, le Monde ou les assemblées de copropriétaires. Nous, c'est tout groupe qui prend, a déjà ou prendra un jour une décision démocratique.

Nous sommes pris, pour des raisons que je ne tenterai pas d'identifier, avec un système de votation mathématiquement fondamentalement brisé. En voici un exemple :

Exemple 1

Les 10 professeur.e.s du Département d'homéopathie veulent décider de la couleur de leur

salle de réunion. 3 choix s'offrent à eux : bleu pâle, bleu foncé et rouge. Voici, grâce à l'omnipotence que confère la création d'un exemple, les couleurs que chaque professeur.e approuve en son for intérieur :

Approuve cette couleur?			
Prof	Bleu pâle	Bleu foncé	Rouge
1	X	X	
2			X
3			X
4	X	X	
5	X	X	
6	X		
7			X
8	X	X	
9	X	X	
10			X

À l'œil, on voit que le Département devrait choisir le bleu pâle. En effet,

la majorité des professeur.e.s, 6 sur 10, aime cette couleur. Or, cette information n'est pas connue du Département qui procède par un vote à main levé pour sonder ses membres. Les professeur.e.s qui aiment plus d'une couleur optent pour celle qu'ils et elles préfèrent. Les résultats du scrutin sont en gras dans le tableau et nous les résumons ici :

	Bleu pâle	Bleu foncé	Rouge
Votes	3	3	4

Le département sera donc peint en rouge, au grand dam de la majorité du Département (6 sur 10 n'approuvent pas le rouge).

Ce problème bien connu est celui de la division du vote.

Dans notre cas, deux options similaires étaient approuvées par la majorité des gens, mais le système de vote a forcé les électeur.trice.s à choisir une seule option. Cela a eu pour effet non seulement de rejeter la couleur préférée, mais aussi d'adopter la couleur la moins appréciée.

Il existe une solution simple : la dictature le vote par approbation. Il consiste à demander l'opinion de chacun.e sur toutes les options proposées. Le ou la membre dira alors si il ou elle approuve ou si il ou elle n'approuve pas. Voyons voir ce que cela aurait comme effet dans notre exemple.

Exemple 1 (suite)

Au lieu de donner un unique vote par participant.e, on permet à toutes et tous de lever leur main à chaque fois qu'ils et elles approuvent une couleur. Cela est complètement équivalent à demander de répondre par oui ou par non à chaque couleur puisque la main levée représente un oui et que la main baissée représente un non.

	Bleu pâle	Bleu foncé	Rouge
Votes	6	5	4

Le département sera peint en bleu pâle¹.

Le vote par approbation fait disparaître le problème de division du vote et ne nécessite qu'un seul tour.

Son utilité n'est visible que dans les cas où le groupe doit choisir entre plus de 2 options. En particulier, pour adopter ou battre une proposition, il convient de s'abstenir au

lieu d'approuver une chose et son contraire.

Localement par exemple, le Département de mathématiques utilise le vote par approbation pour choisir sa tâche parmi les scénarios proposés, évitant ainsi le malheur probable de rejeter la tâche que la majorité préfère.

Mais alors pourquoi n'est-il pas utilisé partout?

L'immobilisme des masses est
Bonne question.

**L'ÉCOLE
DE LA RELÈVE
SYNDICALE**

CSN

ÉTÉ 2019

SESSION 1
4 AU 7 AOÛT

SESSION 2
7 AU 10 AOÛT

INSCRIPTION WEB CSN.QC.CA/ECOLE

¹ Personnellement, je n'ai pas voté pour cette couleur.

LE FORUM JEUNESSE

PENSER LA DÉMOCRATIE AUTREMENT

Par Benoit Mercier, Philosophie



Les 10 et 11 avril dernier a eu lieu la quatrième édition du *Forum jeunesse – Penser la démocratie autrement*. Un peu plus de 80 étudiant.e.s de philosophie et des élèves d'éthique et culture religieuse (ÉCR) de quatrième et de cinquième secondaire se sont rencontré.e.s afin d'approfondir leurs réflexions sur le thème *Identités, liberté et violence politique*. Les résultats de leurs délibérations ont été présentés au directeur général du Collège, M. Olivier Simard. Un échange d'idées sur l'avenir de l'enseignement a conclu le Forum jeunesse.

Le Forum jeunesse, autrefois nommé le *Projet interordres sur la radicalisation et l'extrémisme violent*, est né à l'automne 2015 d'une initiative commune du Collège Montmorency, du groupe Philosophie, éducation et société (PÉS) et de l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent (OSR) avec notamment l'appui financier du Collège Montmorency et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Depuis ses débuts, le Forum jeunesse entend favoriser la réflexion critique sur divers phénomènes propres à nos sociétés démocratiques. Cette réflexion citoyenne vise à développer chez les jeunes une conscience plus éclairée des enjeux démocratiques actuels aussi bien dans notre société que partout dans le monde.

Les objectifs généraux du Forum jeunesse sont les suivants :

- Sensibiliser des communautés étudiantes et enseignantes des cégeps et des écoles secondaires à diverses problématiques touchant notre démocratie par des interventions en classe et par des

conférences publiques dans les institutions participantes;

- Prévenir l'émergence de différentes formes de radicalisation violente chez les jeunes en développant leur esprit critique dans une perspective d'éducation à la citoyenneté;
- Qualifier une cohorte interordres d'enseignant.e.s à mieux intervenir en classe sur diverses thématiques associées à l'avenir de notre démocratie.

Les dernières éditions ont abordé les thématiques suivantes : *Radicalisation et extrémisme violent sur le net. Comment concilier sécurité publique et liberté*

**PENSER
LA DÉMOCRATIE
AUTREMENT**

FORUM
JEUNESSE

10 ET 11 AVRIL 2019
AU COLLÈGE MONTMORENCY



POUR INFORMATION:
forumavril2019@cmontmorency.qc.ca
www.cmontmorency.qc.ca/forumavril2019



COLLÈGE
MONTMORENCY



PHILOSOPHIE,
EDUCATION
ET SOCIÉTÉ



OSR
OBSERVATOIRE SUR
LA RADICALISATION
ET L'EXTRÉMISME VIOLENTE

d'expression ? (2016), Médias, propagande et radicalisation. Développer l'esprit critique sur des enjeux démocratiques (2017) et Intégration, discrimination et violence politique (2018).

Afin de préparer les jeunes et les professeur.e.s au Forum jeunesse, une [trousse de formation](#) a été conçue et mise à la disposition des enseignant.e.s. Essentiellement, cette trousse propose différents dossiers qui visent à documenter la thématique à l'étude. On y trouve des situations d'apprentissages, des exposés, des témoignages,

des vidéos, un glossaire, etc. Allez voir! Utilisez tout cela comme vous voulez!

Le Forum jeunesse propose aussi aux institutions participantes des conférences données par des expert.e.s sur la thématique à l'étude. Malheureusement, cette année des restrictions budgétaires ne nous ont pas permis d'aller à la rencontre des jeunes dans leurs écoles et cégeps.

Au-delà de tout cela, le Forum jeunesse ce sont des étudiant.e.s de Gestion d'un établissement de

restauration qui préparent et servent tous les repas (dîner et souper) pour les 115 participant.e.s. Ce sont des étudiant.e.s du programme de philosophie pour enfants de l'Université Laval qui animent les délibérations des jeunes. Ce sont des étudiant.e.s de cinéma et communication qui créent des vidéos pour la trousse pédagogique. Mais c'est surtout apprendre dans le respect des autres à délibérer sur des sujets touchant notre vie démocratique. Vous voulez que vos étudiant.e.s vivent cette expérience, alors contactez-moi!

PORTRAIT DE LA DÉMOCRATIE

Par Julie Demanche, Littérature



Totalitarisme ([Perspective monde, MBA MCI](#))

Par le monopole des médias, de la culture et de la classe intellectuelle, un régime totalitaire est une structure politique qui tente de dominer complètement toutes les sphères et tous les aspects de la vie sociale et privée.

Ce type de régime se distingue de la dictature puisqu'il a pour but d'institutionnaliser globalement sa

domination en transformant radicalement l'ordre politique, culturel et économique existant en fonction d'une idéologie homogène et unifiée s'articulant autour de quelques principes (parti unique, chef charismatique, système policier et système concentrationnaire).

Un régime politique est dit totalitaire lorsqu'il exerce son emprise sur l'ensemble des activités des citoyen.ne.s et qu'il abolit ou tente d'abolir toute notion de vie privée. Son contraire est un régime pluriliste ou un État de droit qui garantit un espace privé aux individus. Un régime totalitaire va donc s'immiscer jusque dans la sphère intime de la pensée, imposant à toutes et

à tous l'adhésion à une idéologie obligatoire hors de laquelle elles et ils sont considéré.e.s comme ennemi.e.s de la communauté.

D'ici 2020 en Chine, Xi Jingping aura complètement imposé à l'ensemble de la population un système de crédit social, soit un système de notation des citoyen.ne.s visant de manière générale à récompenser les «bons» comportements et à punir les «mauvais» comportements notamment par la collecte et l'exploitation de milliards de données sur les individus et par plus de 400 millions de caméras avec reconnaissance faciale

Chute libre, *Black Mirror*

et intelligence artificielle. Avec la révolution imminente de la nouvelle génération de réseau sans-fil 5G qui pourra bientôt maximiser le pratiquement infini potentiel de l'Internet des objets (IdO), pouvons-nous penser que l'épisode 1 de la saison 3 de *Black Mirror*, *Chute libre*, deviendra bientôt notre réalité?

Oligarchie ([Wikipédia](#), [Oxfam](#))

Type de gouvernement où le pouvoir n'est réservé qu'à un petit groupe de personnes formant une classe dominante. On distingue les oligarchies institutionnelles des oligarchies de fait. Les oligarchies institutionnelles sont des régimes

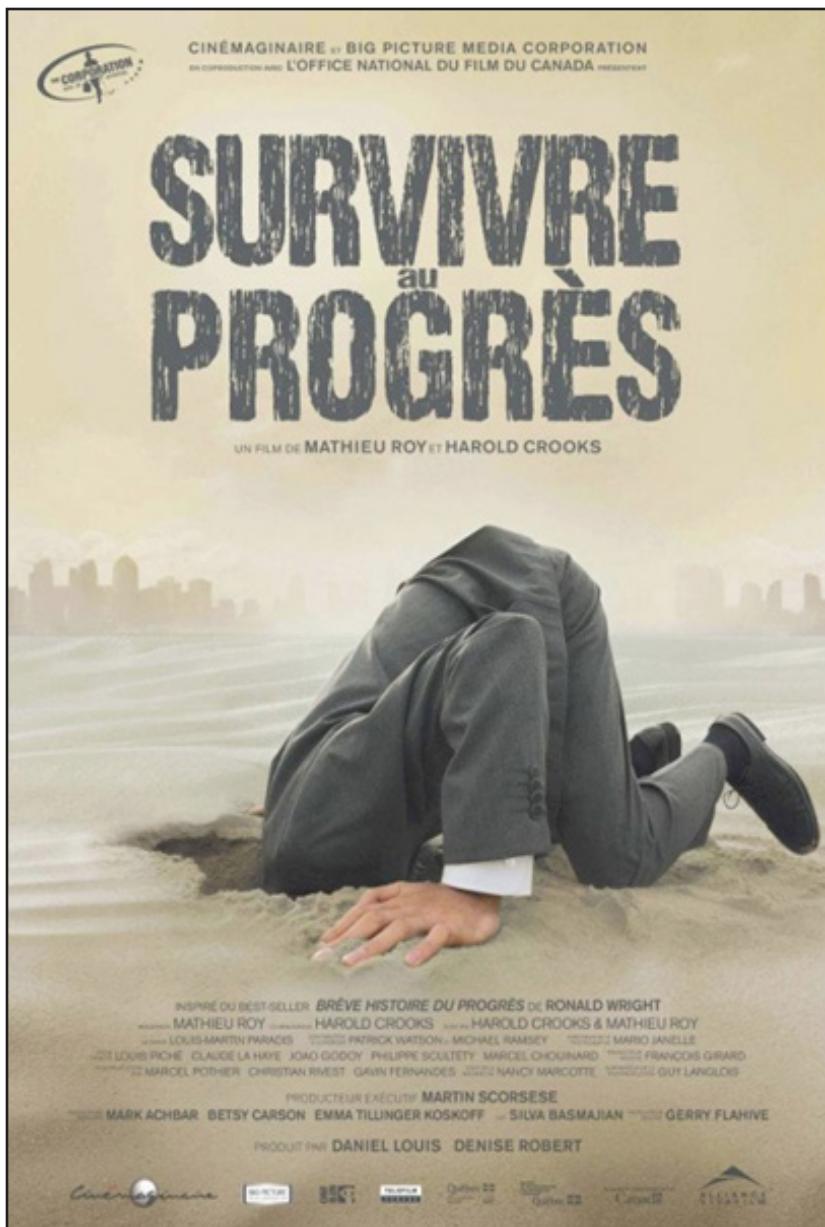
politiques dont les constitutions et les lois ne réservent le pouvoir qu'à une minorité de citoyen.ne.s, et les oligarchies de fait sont des sociétés où le gouvernement est constitutionnellement et démocratiquement ouvert à toutes et à tous les citoyen.ne.s, mais où le pouvoir n'est exercé que par une petite partie de celles et ceux-ci.

Dans le documentaire réalisé par Mathieu Roy et Harold Crooks en 2011 *Survivre au progrès*, librement adapté de l'essai *Brève histoire de progrès* de Ronald Wright, on pose en quelque sorte la question suivante : notre démocratie

nord-américaine, voire même occidentale, ne serait-elle pas en fait qu'une forme plus esthétique d'oligarchie? Nous savons effectivement que dans un communiqué Oxfam a annoncé que depuis 2015 les 1% des plus riches de la planète détiennent autant de richesses que les 99% restants. On peut donc assurément ici se poser la même question.

Technocratie ([Encyclopaedia Universalis](#))

On entend par technocratie la prise en main et la direction de la société par des technicien.ne.s mu.e.s par les impératifs technico-économiques qui font prévaloir les aspects techniques au détriment de l'élément humain.



Dans une société industrielle, les technocrates —managers, directeur.trice.s techniques ou

autre de ce monde— ne sont en effet pas que des pur.e.s technicien.ne.s; en plus d'exercer leurs

compétences techniques dans un ordre de pratiques limité, et qu'ils et qu'elles en soient eux et elles-mêmes conscient.e.s ou non, il leur incombe d'opérer et d'assumer par ce fait même un ensemble de choix politiques.

Avec la multiplication de volumineux plans de la réussite, l'augmentation d'impératifs de redditions de compte, voire même avec la révision de programmes à la pièce tel que Sciences de la nature, qu'en est-il au final de la juste part de la pédagogie dans notre enseignement et des principes mêmes de collégialité et d'autonomie professionnelle? Qu'en est-il vraiment de l'enseignement, de son expérience réelle vécue en classe?

Métadiscours

En bref, le métadiscours est le discours tenu sur les règles de fonctionnement du discours ou encore le discours sur l'analyse du discours ou de la langue.

La démocratie ne serait-elle donc pas à la fin qu'un métadiscours, soit un discours ne portant en quelques sortes que sur un certain et utopiste idéal politique? En serait-il ainsi pour la pédagogie?

Syndicalisme jaune ([Wikipedia](#))

De manière assez générale et très connotée, cette forme de syndicalisme est constituée, en opposition aux syndicats «rouges», c'est-à-dire dits socialistes ou communistes, de militant.e.s qui refusent certains modes d'action ou certains mouvements de contestation comme la grève ou l'affrontement avec le patronat. Ce type très modéré de syndicalisme, dont les fondements reposent sur l'accord avec le patronat, la négociation et la discipline au travail, neutralise les rapports de force et de représentativité des travailleur.euse.s au profit des intérêts de l'employeur.euse.

Je n'ai plus d'autres questions à formuler ici.



FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS



POUR LE QUÉBEC
QU'ON VEUT

MANIFESTATION À MONTRÉAL
RASSEMBLEMENT AU MÉTRO PARC
LE 1^{er} MAI 2019, 18 H

À l'agenda :

dates à retenir

1 mai : Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, Manifestation à Montréal, 18H,

Station de métro Parc

1-2-3 mai : Conseil fédéral de la FNEEQ

2 mai : Comité des relations de travail

15 mai : A.G de fin d'année et
A.G spéciale de vote de grève

16 mai : Journée internationale de lutte contre
l'homophobie et la transphobie

21 mai : Party de fin d'année

23-24 mai : Regroupement cégep de la FNEEQ

29 mai : Commission des études

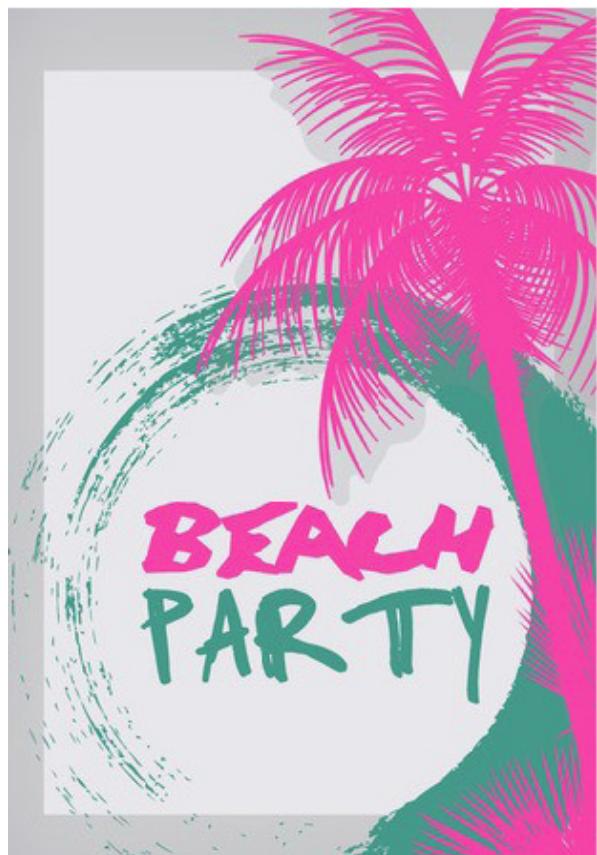
5 juin : Journée mondiale de l'environnement

13 juin : Dernière journée de travail

18 juin : Conseil d'administration

Party syndical 21 mai, Agora dès 17h

**bénévoles recherché.e.s,
formule « clés en main »**



Le comité d'information attend vos articles en tout genre. Vous pouvez soumettre des textes d'opinion, des anecdotes et tranches de vie collégiale, des critiques de films ou de livres, des couvertures d'événements, des informations, des questions, des caricatures, etc.

Il suffit de nous envoyer le tout par courrier électronique à syndens@cmontmorency.qc.ca. Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur-e. Les images où aucun crédit n'est mentionné sont libres de droits. Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir, Laval, Québec, H7N 5H9, Local : B-1389 Tél : 450-668-1344 ou 975-6268, syndens@cmontmorency.qc.ca.

COMITÉ D'INFORMATION : Maude Arsenault, Christine Bélanger, Julie Demanche, David Lamontagne et Julie Lecomte **RESPONSABLE** : Julie Demanche

RÉVISION : Les membres du comité d'information et le comité exécutif

INFOGRAPHIE : Julie Demanche, David Lamontagne, Julie Lecomte et Tommy Girouard Belhumeur



Imprimé par des employé.e.s syndiqué.e.s de la Confédération des syndicats nationaux,
« parce que la sous-traitance, c'est mal! » — Le comité information